

ANNONCE

L'URAPEDA recherche un formateur en Langue des Signes pour le Finistère (29).

Le poste peut être basé à BREST ou à QUIMPER.

CDD de 1 an (pouvant évoluer vers un CDI).

Démarrage en février ou mars 2017.

Temps plein (100%) ou possibilité d'un poste à 80% si le candidat le souhaite.

Candidat ayant un diplôme de formateur ou qui s'engage à se former.

Convention Collective 66 : 8 semaines de congés...

Missions :

Le formateur en Langue des Signes **assure les modules de formation à la Langue des Signes**, sous forme de stages intensifs d'une semaine ou de cours du soir de 2 heures. Pour cela il accompagne le **projet individuel de formation**. Il évalue les apprenants. Il élabore le programme avec les autres formateurs, anime les séances de formation et effectue les bilans de fin de stage.

Il assure également une **partie administrative** (émargements, utilisation d'outils communs : logiciel Planning, saisie des programmes des cours sur le serveur commun, mails professionnels...).

Le formateur en Langue des Signes peut également mener des **actions de sensibilisation à la surdité**.

Il participe à la veille et à l'innovation.

Cadre du poste :

Poste de **Formateur** basé sur **BREST** ou sur **QUIMPER**.

CDD dans un premier temps de 1 an mais pouvant évoluer vers un CDI.

Temps plein - 100% (ou possibilité d'un 80%).

Démarrage février ou mars 2017.

Association de loi 1901 régie par la Convention Collective ESPIH 66. Grille Educateur Spécialisé avec reprise ancienneté (pour exemple : 3 ans d'expérience même secteur : 1945€ brut) ; **8 semaines de congés**.

Remplacement dans le cadre d'un changement de département du salarié en poste.

Impératifs :

Diplôme d'Enseignant LSF : DPCU Université Paris 8, DU Université Grenoble Alpes, CNEFEI ou certificat de formation STEUM.

Candidat ayant un diplôme de formateur ou qui s'engage à se former.

L'emploi requiert une souplesse en termes d'horaires et de mobilité en raison des déplacements très fréquents.

Candidatures

CV à adresser **par mail** : direction@urapeda-bretagne.fr avant le **8 février 2017**.